

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 2020/878 modifiée

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur du produit Identificateur de produit****Nom du produit** HF Encre aqueuse pour Xerox® Baltoro™ HF InkJet Press
Référence 008R13256**UFI** W220-QOYG-H00F-JMAX**Couleur** Noir**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Imprimante à jet d'encre**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur** Xerox France
64, avenue de la Plaine de France
CS 50001 Tremblay-en-France
95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex**Pour plus d'informations, contacter****Contact person** Quality, Sécurité & Environment
Director**Téléphone** +0825 357 753
ouvert de 8:30 à 17:30.**Télécopie** --**Adresse e-mail** ehs-europe@xerox.com**Pour le document le plus récent** <https://safetysheets.business.xerox.com>**1.4 Numéro d'appel d'urgence Numéro d'appel d'urgence**+33 1 72 11 00 03
112 – demander des informations sur les poisons**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence**
Symboles de danger

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger
Conseils de prudence**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
P351 - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes
P338 - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P313 - Consulter un médecin

UFI

W220-Q0YG-H00F-JMAX

2.3 Autres dangers

Contains a chemical that can cause an allergic reaction in susceptible people

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro CAS	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Hazard Statements	REACH registration number
Eau	50-60	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Propane-1,2-diol	15-35	57-55-6	200-338-0	--	--	--
1,2-Hexanediol	5-15	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
Noir de carbone	1-10	1333-86-4	215-609-9	--	--	01-2119384822-32-0065
Triéthanolamine	<1	102-71-6	203-049-8	--	--	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.036	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 2/inhal. (ATE = 0.21 mg/L, dusts or mists) Acute Tox. 4/oral (ATE = 450 mg/kg bw) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1A (C ≥ 0.036 %) Aquatic Acute 1 (M = 1) Aquatic Chronic 1 (M = 1)	H318 H315 H400 H410 H302 H317 H330	--

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon, Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin si nécessaire, NE PAS faire vomir

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

Toxicité aiguë

Yeux

Peut provoquer une irritation

Peau

Peut provoquer une irritation

Inhalation

Aucun effet connu, Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Ingestion

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée

Effets chroniques

Toxicité chronique

En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles

Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:

Irritation oculaire

Irritation cutanée

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Protection pour les secouristes Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Notes au médecin Traiter les symptômes

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Inflammabilité

Ininflammable

Point d'éclair

> 100 °C / > 212 °F

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection individuelle

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger, Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide, Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir Section 13 pour plus d'informations

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Mettre en place une ventilation adaptée, Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols, Éviter le contact avec la peau et les yeux, Ne pas ingérer

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d'encre

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m ³	
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter, Lunettes de protection
Protection des mains	Gants de protection.
Protection de la peau et du corps	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire	Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.
Dangers thermiques	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Couleur	Noir
pH	7 - 9.5		
Point d'éclair	> 100 °C	/	> 212 °F
Point de fusion / point de congélation	non applicable		
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)		
Point de ramollissement	non applicable		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune information disponible		
Pression de vapeur à 20 °C (kPa)	Aucune information disponible		
Relative vapor density	Aucune information disponible		
Densité	Aucune information disponible		
Hydrosolubilité	Dispersible		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	5-7 mPa.s @ 25 °C		
Propriétés explosives	Non-explosif		
Propriétés comburantes	non applicable		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Hazardous reactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Agents comburants forts, Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins, Agents comburants forts, Peroxydes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 2020/878

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Irritation Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire
DL50 par voie orale Indéterminé(e)(s)
DL50, voie cutanée Indéterminé(e)(s)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	Inhalation LC50
Propane-1,2-diol	20 g/kg (Rat)	20800 mg/kg (Rabbit)	
Noir de carbone	15400 mg/kg (Rat)	3 g/kg (Rabbit)	
Triéthanolamine	4190 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 16 mL/kg (Rat)	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité Voir « Autres données » dans cette section.

Nom chimique	CIRC
Noir de carbone	2B

Autres informations

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». La classification se base sur des études d'évaluation du noir de carbone pur sous forme libre. No processo de fazer este produto, a pequena quantidade de negro de carbono é disperso num líquido e não é expresso como "livre" negro de fumo. Portanto, esta classificação não se aplica a este produto.

Autres effets toxiques

Sensibilisation

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

Effets mutagènes	Aucun(e) connu(e)
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
Effets sur certains organes cibles	Aucune information disponible
Danger par aspiration	Aucune information disponible

11.2 Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé
---	--

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets Considérations relatives à l'élimination**

Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts
Éliminer conformément aux réglementations locales

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

Emballages contaminés

Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC 08 03 13

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

non réglementé

14.2 Nom d'expédition

non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Packing Group

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission

02-oct.-2018

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

Date de révision 14-nov.-2024

Remarque sur la révision Adresse pour certaines régions mise à jour, Updated Emergency Telephone number in some geographies

Full text of H-Statements referred to under sections 2 and 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils supplémentaires
Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne DFG	Pays-Bas
Propane-1,2-diol	STEL 450 ppm STEL 1422 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ TWA 150 ppm TWA 474 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³ TWA 150 ppm TWA 470 mg/m ³ STEL 1410 mg/m ³ STEL 30 mg/m ³ STEL 450 ppm			
Noir de carbone	STEL 7 mg/m ³ TWA 3.5 mg/m ³	TWA 3 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³		
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m ³ STEL 15 mg/m ³		AGW 1 mg/m ³	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Noir de carbone	TWA 3 mg/m ³				TWA 2.0 mg/m ³
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	SS-C** TWA 5 mg/m ³ STEL 5 mg/m ³	S** STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m ³ TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m ³		TWA 5 mg/m ³ Ceiling 10 mg/m ³ S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie MDLPS	Grèce	Roumanie
Noir de carbone	TWA 3.5 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ C(A4)		TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³	
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Propane-1,2-diol	TWA 100 mg/m ³				TWA 25 ppm TWA 79 mg/m ³ STEL 37.5 ppm STEL 118.5 mg/m ³
Noir de carbone	TWA 4 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³	TLV 3 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³	TWA 3.5 mg/m ³ STEL 7 mg/m ³

FDS n° : F-60038

HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 02-oct.-2018

Date de révision 14-nov.-2024

Numéro de révision 7

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m ³	TLV 5 mg/m ³ TLV 0.8 ppm Indicative STEL 10 mg/m ³ Indicative STEL 1.6 ppm A*	TWA 5 mg/m ³	TWA 5 mg/m ³ STEL 10 mg/m ³

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifiée.

Avis de non-responsabilité

Xerox Corporation a créé cette fiche de donnée sécurité produit à l'attention de ses clients à toutes fins utiles. Il appartient à l'utilisateur de décider de l'utilisation appropriée de ces informations, y compris les informations concernant la conformité avec les lois, règles et réglementations applicables. Xerox déclare en toute bonne foi que les informations spécifiées dans le présent document sont exactes au moment de sa publication mais décline toute responsabilité ou garantie de quelque nature que ce soit, qu'elle soit explicite ou implicite, sur l'exactitude, l'exhaustivité ou l'aptitude à une utilisation particulière de ces informations. Par la publication de cette fiche de donnée sécurité produit, Xerox décline toute responsabilité relative aux pertes, réclamations, responsabilité ou dommages pouvant résulter du recours aux informations contenues dans ce document. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité